

## Réglementation Européenne sur les Produits de Construction (CPR)

### Exigences concernant le comportement des câbles en cas d’incendie, et classification

#### Câbles d’immeubles

Les câbles sont utilisés pour différentes applications dans les immeubles. Outre l’approvisionnement d’énergie, ils sont également utilisés pour la transmission de signaux et de données.

Le nombre croissant d’équipements à alimentation électrique et l’augmentation de la gestion de réseaux (par ex. contrôles intelligents, distribution d’Internet, etc.) entraînent une augmentation du nombre de câbles requis. Par conséquent, leur comportement en cas d’incendie devient de plus en plus important.

L’UE a réagi à cette situation en incluant les câbles dans les nouvelles réglementations sur les produits de construction.

#### La Réglementation sur les Produits de Construction et sa signification

La réglementation n° 305/2011 du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2011 a établi des conditions harmonisées pour le marketing des produits de construction et est connue sous le nom de Réglementation sur les Produits de Construction (CPR).

Il a été mis en place au 1er juillet 2013 et remplace la directive de construction des produits précédente (N° 86/106/EEC), datant de 1988.

Avec de nombreux autres produits de construction, les réglementations couvrent les câbles d’alimentation, de contrôle et de données prévus pour un usage permanent (installation) dans les immeubles.

La réglementation définit les exigences de base des immeubles, par ex. la prévention des incendies, mais n’indique pas de propriétés de produits spécifiques ni ne stipule l’utilisation de produits de construction particuliers.

#### Classes Euro

Les produits utilisés doivent être classés en utilisant des règles standardisées (normes harmonisées), ce qui implique des essais et une classification réalisés par un organisme notifié.

Les normes définissant les exigences de réaction des câbles en cas de feu (EN 50575) et décrivent cette classification (EN 13501-6) n’ont pas encore été officiellement adoptées au moment où la CPR (Construction Products Regulation) est entrée en vigueur.

Entre-temps, les normes ont été finalisées et publiées ou Journal Officiel de l’Union européenne en Juillet 2015. Since this time the notification of testing bodies is possible and the transitional period during which products with and without CE marking under CPR can be brought into circulation is expected to start at 1 July 2016 and ends at 1 July 2017.

Tableau 1 : classification européenne d’après EN 13501-6 ou 2006/751/EG

Classe	Méthode(s) de test	Critère de classification	Classification supplémentaire
A <sub>CA</sub>	EN ISO 1716	PCS ≤ 2,0 MJ/kg	
B1 <sub>CA</sub>	EN 50399 (brûleur 30 kW) et	FS ≤ 1,75 m et THR <sub>1200s</sub> ≤ 10 MJ et Peak-HRR ≤ 20 kW et FIGRA ≤ 120 Ws <sup>-1</sup>	Emissions de fumée Gouttelettes/ et Acidité
	EN 60332-1-2	H ≤ 425 mm	
B2 <sub>CA</sub>	EN 50399 (brûleur 20,5 kW) et	FS ≤ 1,5 m et THR <sub>1200s</sub> ≤ 15 MJ et Peak-HRR ≤ 30 kW et FIGRA ≤ 150 Ws <sup>-1</sup>	Emissions de fumée Gouttelettes/ et Acidité
	EN 60332-1-2	H ≤ 425 mm	
C <sub>CA</sub>	EN 50399 (brûleur 20,5 kW) et	FS ≤ 2,0 m et THR <sub>1200s</sub> ≤ 30 MJ et Peak-HRR ≤ 60 kW et FIGRA ≤ 300 Ws <sup>-1</sup>	Emissions de fumée Gouttelettes/ et Acidité
	EN 60332-1-2	H ≤ 425 mm	

Tableau 1 : classification européenne d’après EN 13501-6 ou 2006/751/EG

Classe	Méthode(s) de test	Critère de classification	Classification supplémentaire
D <sub>CA</sub>	EN 50399 (brûleur 20,5 kW) et	THR <sub>1200s</sub> ≤ 70 MJ et Peak-HRR ≤ 400 kW et FIGRA ≤ 1300 Ws <sup>-1</sup>	Emissions de fumée Gouttelettes/ et Acidité
	EN 60332-1-2	H ≤ 425 mm	
E <sub>CA</sub>	EN 60332-1-2	H ≤ 425 mm	
F <sub>CA</sub>	Aucune performance déterminée		

PCS – Potentiel calorifique brut  
FS – Propagation de flammes  
THR – Émission de chaleur totale  
HRR – Taux d’émission de chaleur  
FIGRA – Taux de croissance de l’incendie

#### Certificat de conformité

La procédure habituelle pour les câbles couverts par la Directive Basse Tension exigeait aux fabricants d’établir la conformité de leurs produits avec les directives ou avec les normes correspondantes, et de le certifier dans une Déclaration de Conformité UE.

Toutefois, ceci n’est pas suffisant pour les produits affectés par la Réglementation sur les Produits de Construction. Selon la classe Euro prévue, une procédure d’évaluation de conformité devra être effectuée, avec la portée décrite dans le Tableau 2. A l’exception de la classe F, un minimum de tests de type par un organisme notifié sera requis. En association avec le certificat de conformité, le fabricant devra émettre une déclaration de performance, en fournissant des détails sur le comportement en cas d’incendie (Classe Euro A-F).

Tableau 2 : Système de certificat de conformité sous EN 50575

Classe Euro	Système de certification de conformité	Tâches de l’organisme notifié
A <sub>CA</sub> , B1 <sub>CA</sub> , B2 <sub>CA</sub> , C <sub>CA</sub>	1+	- Tests de type - Audits d’usine réguliers - Échantillonnage régulier de la production en cours
D <sub>CA</sub> , E <sub>CA</sub>	3	Tests de type
F <sub>CA</sub>	4	néant

Cette procédure de classification des produits et d’obtention du certificat de conformité va s’appliquer de manière égale à tous les états membres et constitue une réponse à l’exigence de suppression des barrières commerciales dans le secteur des produits de construction, et d’amélioration de la libre circulation des marchandises pour ces produits sur le marché intérieur.

#### Utilisation des câbles classifiés dans les immeubles

L’intégration des câbles correspondants dans les réglementations des immeubles et l’assignation de classes d’incendie aux types d’immeubles ou zones au sein des immeubles relève de la responsabilité des différents États membres.

En Allemagne, par exemple, les Länder vont pouvoir implémenter les normes en accord avec leurs propres normes de construction, les lois concernant la construction étant dans le giron des Länder, et non décidées au niveau fédéral.

Les affectations définitives de classes aux immeubles n’étaient pas encore définies au moment de l’impression, bien qu’une classification possible soit indiquée dans un livre blanc de la ZVEI (association allemande de fabricants d’équipements électriques), disponible en allemand sur le site [www.zvei.de](http://www.zvei.de).

#### Classification/certification de nos produits

Au moment de mettre sous presse, nous n’avons pas d’informations quant à la classification face au feu. L’état actuel de nos produits est disponible en ligne à l’adresse <http://products.lappgroup.com/online-catalogue/appendix/technical-tables.html>.